

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 30 mars 2016

Rue du Luxembourg 3  
1000 Bruxelles - Belgique  
Tél. +49 172 424 0381

aage.duenhaupt@a4e.eu  
www.a4e.eu

### **L'A4E en appelle à l'UE pour défendre les passagers aériens alors que l'Europe est confrontée à une nouvelle grève des contrôleurs aériens français**

- Les deux derniers jours de grève ont entraîné l'annulation de plus de 1 000 vols et 500 000 minutes de retard.
- Plus de 1 million de passagers ont été affectés.
- L'A4E demande instamment à l'UE et aux parties prenantes de s'engager pour un plan d'action immédiat afin de minimiser l'impact de cette grève.

**À peine 10 jours après d'importantes perturbations dans le trafic aérien européen, une nouvelle grève des contrôleurs aériens français va encore bouleverser les projets de voyage de millions de passagers européens pendant au moins 36 heures à compter de demain soir. Il s'agit de la 43<sup>e</sup> journée de grève en France depuis 2009. Elle va entraîner l'annulation de centaines de vols, une situation chaotique et d'importants retards sur tout le continent.**

« Les mouvements sociaux à répétition et disproportionnés organisés par les syndicats de contrôleurs aériens français impactent gravement les projets de voyage de milliers de passagers au cours de la période de Pâques. Il est inacceptable que les compagnies aériennes et leurs clients soient punis à intervalles réguliers par ces grèves injustifiées. Nous demandons à la Commission européenne d'agir immédiatement en défense des consommateurs », a indiqué Thomas Reynaert, Directeur général de l'A4E.

Les répercussions négatives des grèves des contrôleurs aériens sur le trafic européen constituent un problème majeur pour les compagnies aériennes membres de l'A4E et leurs clients.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Nous travaillons actuellement à un plan d'action immédiat pour minimiser les conséquences de la grève sur le trafic local et sur les survols. Mais nous avons aussi besoin que la Commission européenne assume son rôle de leader et fasse appliquer une stratégie aérienne européenne affranchie de toute perturbation, au bénéfice des voyageurs. Cela doit être une priorité », a-t-il ajouté.

La grève des contrôleurs aériens français du 20 au 22 mars 2016 a entraîné l'annulation de plus de 1 000 vols pour les membres de l'A4E et un retard cumulé de 500 000 minutes (8 333 heures ou 347 jours) pour l'ensemble des compagnies opérant dans l'espace aérien européen pendant la durée de la grève. « Bien entendu, l'A4E reconnaît le droit de grève comme un droit fondamental, mais les plans de voyage de d'un million ou plus de passagers n'ont pas à être gâchés par ce litige », a confirmé M. Reynaert.

L'année dernière, plus de 10 000 vols exploités par les membres de l'A4E ont été affectés par 28 jours de grève des contrôleurs aériens européens, entraînant des perturbations injustifiées pour des millions de passagers.

Lors de son lancement en janvier 2016, l'A4E a fait clairement part de sa position sur l'amélioration de la gestion du trafic aérien européen. Les principaux objectifs sont les suivants : améliorer la fiabilité et l'efficacité du trafic aérien en réduisant le coût du contrôle aérien grâce à la mise en place du ciel unique européen et à une meilleure réglementation économique au niveau européen ; minimiser les perturbations subies par les passagers en Europe à cause des grèves des contrôleurs aériens ; s'appuyer sur les nouvelles technologies pour dégager des économies d'efficience ; et s'appuyer sur le programme SESAR pour garantir la conformité dans le cadre du ciel unique européen.

### À propos de l'A4E :

Basée à Bruxelles, Airlines for Europe (A4E) est une nouvelle association de compagnies aériennes, et la plus importante d'Europe. Lancée en janvier 2016, l'association regroupe Air France- KLM, easyJet, Finnair, International Airlines Group (IAG), Lufthansa Group, Norwegian et Ryanair, et elle devrait accueillir de nouveaux membres.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec plus de 500 millions de passagers à bord chaque année, les membres de l'A4E totalisent plus de la moitié des déplacements voyageurs européens, ils exploitent plus de 2 300 aéronefs, et ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 93 milliards d'euros.

Note :

Thomas Reynaert, Directeur général de l'A4E, pourra être sollicité pour toute déclaration sur cette grève. Veuillez nous contacter au +49 172 424 0381.